

Secrétaire du BAPE  
Madame Monique Gélinas,  
675, rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A6

***Mémoire concernant le Projet de parc éolien St-Valentin***

Présenté au BAPE

Par : Heinz Kaech,  
et Olivier Kaech,

Le 25 mars 2011

Monsieur le président et membres de la commission,

C'est avec plaisir que je présente aujourd'hui mon mémoire au BAPE concernant le projet de parc éolien de St-Valentin.

Je m'appelle Heinz Kaech je suis d'origine Suisse et je suis établi à St-Valentin depuis 1975. À l'époque je suis devenu propriétaire de ma ferme sur la 3<sup>e</sup> ligne en partenariat avec mon père, aujourd'hui c'est avec mon fils Olivier que je suis associé celui-ci ayant pris sa place comme relève dans l'entreprise. Nous avons quitté la Suisse mon père et ma famille en raison des prix des terres agricoles trop élevées et de l'impossibilité de pouvoir devenir propriétaire agriculteur dans notre pays d'origine. Ma femme et moi espérons que nos petits enfants auront l'opportunité de pouvoir vivre de la terre familiale.

L'agriculture et ce qui en est proche représente beaucoup dans ma vie et l'implantation d'éolienne sur mes terres m'a intéressé dès le début des discussions concernant le projet. J'ai assisté à la grande majorité des réunions d'informations de propriétaires organisés par le développeur, la municipalité et l'UPA. J'ai également assisté à la majeure partie des audiences publiques tenues dernièrement. J'ai également visité des parcs éoliens, dont un en construction, ce qui nous a permis de confirmer notre décision d'accepter des éoliennes sur notre terre.

Comme le reste des activités de la région, que ce soit le transport, le tourisme et autres; l'agriculture a beaucoup changé au cours des 20 dernières années. Les méthodes ont changé tant pour les semis, les pesticides utilisés que pour les récoltes. Des méthodes que nous trouvions hors du commun il y a quelques années sont aujourd'hui utilisées par la majorité. Au début, ces nouvelles méthodes suscitent souvent le doute et la dérision de plusieurs. De façon générale on peut dire que les méthodes inspirées d'autres régions sont adaptables à la notre avec un peu d'effort. Chacun des producteurs agricoles a le choix des méthodes qu'il veut tester mais doit travailler selon les règles gouvernementales. Le but étant une meilleure agriculture, plus respectueuse de l'environnement avec un rendement meilleur sur les terres déjà cultivées, tout en essayant de garder le plus de familles possibles vivant de leurs terres. Dans la réalité, la mode est plutôt à l'expansion de fermes existantes et à l'abandon de l'agriculture par de petits propriétaires.

L'exploitation des autres ressources naturelles accessibles sur des petites fermes doit être prise en considération au moment de choisir le type d'exploitation agricole qui sera priorisée dans l'avenir.

Tout comme les méthodes et les machineries agricoles qui ont évolué, les projets éoliens peuvent également compter sur la recherche et les expériences du passé pour mieux s'implanter dans des terrains agricoles en minimisant les impacts et en aidant parfois à améliorer les conditions de travail des agriculteurs en plus de leurs apporter une stabilité de revenu.

Je crois que le projet est acceptable dans notre milieu pour plusieurs raisons.

-Concernant les impacts sur la santé des citoyens, il semble que les distances qui seront maintenues entre les éoliennes et les habitations (au moins 750m) soient suffisantes pour éviter les problèmes liés au bruit et aux autres problèmes de santé possibles.

-Le changement de paysage amené par l'installation du parc représente selon moi un changement comme d'autres dans l'évolution d'une région et chaque personne a ses valeurs par rapport à cela. Par exemple, certaines personnes trouvent que le paysage des environs est gâché pendant une bonne partie de l'année par la vision des bateaux entreposés dans des toiles bleus partout dans le secteur de St-Paul-ile-aux-Noix, d'autres trouvent que c'est normal et correct. Pour ce qui est du parc éolien prévu ce sera la même chose, certains trouveront que les éoliennes ajouteront quelques choses dans le décor et d'autres n'apprécieront pas. Une chose est certaine, un changement de paysage n'a pas d'effet à long terme sur la santé, les gens s'habitue à avoir du nouveau. D'autant plus que dans le cas d'un projet éolien c'est tout le monde qui en est utilisateur par la consommation d'électricité.

-Pour ce qui est des impacts sur le milieu de vie des citoyens et la contestation qui a commencé sur ce sujet depuis la dernière année. Je pense que la population a reçu de l'information exagérée de la part de groupes d'oppositions de la région qui ont parfois utilisé des moyens douteux pour faire augmenter la méfiance dans la population et créer un climat de peur. J'ajoute des copies de plusieurs communications venant des groupes anti-éolien qui comporte des commentaires ou des informations qui ont pu influencer des citoyens dans leurs compréhension du projet. Entre autres, une carte de la St-Valentin distribuée et sur lequel le logo de la municipalité a été utilisé sans accord ce qui est de mauvais goût selon moi.  
(voir annexe I)

-Mais le point le plus important pour moi et semble t-il pour les opposants au projet concernant l'acceptabilité du projet dans le milieu, c'est l'harmonisation du projet avec l'agriculture ou les pertes de territoires agricoles. Au cours des derniers mois, beaucoup d'opposition c'est levée contre le projet éolien St-Valentin en raison de la supposée perte de territoire agricole.  
Afin de bien démontrer le peu d'impact négatif et même des avantages qui viendront avec le projet. Je tiens à présenter l'exemple de la façon dont les infrastructures ont été planifiées sur ma ferme, qui est représentative de la planification de l'ensemble du projet selon les conversations que j'ai eu avec d'autres propriétaires impliqués.

Je dois d'abord dire que le promoteur nous a permis en tout temps de participer à la localisation des chemins et des éoliennes sur notre terre en tentant d'optimiser les deux usages. La majorité de la superficie qui sera en servitude pendant la période de production du parc est liée à la présence de chemin d'accès.

Dans le cas de notre ferme, une partie du chemin prévu ( Photo#1) pour l'entretien est déjà existant et le reste sera localisé et construit à l'emplacement d'un accès que nous utilisons déjà mais qui est en très mauvaise état.

Dans le cas de la section amélioré (photo # 2) nous anticipons même que le nouveau chemin aura moins d'impact que la situation actuelle car moins large et beaucoup plus utile pour le transport des récoltes.

En raison du nouveau positionnement d'une partie de chemin nous pourrons également remettre un ancien chemin en culture et faire un gain de superficie cultivé ( photo #3).

L'autre façon de diminuer les impacts sur l'agriculture et de compenser pour les espaces utilisés par le projet est de prendre la terre venant des excavations de chemin et d'éolienne pour niveler des sections de notre terres qui sont plus basses et qui ont moins de rendement (photo # 4) + (voir plan annexe II). Ces améliorations auront sans aucun doute un effet positif sur la productivité de notre ferme.

Photo 1 d'une partie du chemin d'accès actuel en bon état qui sera conservé pour la période d'opération du parc éolien. #1 sur plan



Photo 2 de l'emplacement future du chemin menant à l'éolienne 17.  
Actuellement le terrain est en mauvais état sur plus de 15m.  
Le chemin qui sera utilisé pour le parc éolien et les usages agricoles aura 5m de  
largeur. # 2 sur le plan



Photo 3 Accès actuellement utilisé et qui sera remplacé et remis en culture après la mise en place chemin pour éolienne 17.

#3 sur plan



Photo 4 Emplacement potentiel pour transports de terre venant d'excavation pour niveler partie plus basse de terrain. Plus noire au centre de la photo, l'éolienne 17 sera à proximité ce qui est avantageux au niveau du transport.



Le projet tel qu'il est actuellement semble être bien planifié. Il faudra s'assurer que les suivis prévus au niveau agricole pour la remise en état après les travaux de construction soient bien fait. Les agriculteurs devront rester impliquer tout au long des activités du parc éolien.

Le projet devrait être autorisé parce qu'il aidera à répondre à la demande en énergie de la prochaine génération en respectant l'environnement et en amenant une nouvelle source d'approvisionnement en électricité. Les barrages ont permis au Québec de bien se développer depuis les années 70, les projets éoliens vont soutenir la production énergétique et aider l'économie de région rurale pendant au moins 20 ans. C'est important de permettre aux agriculteurs qui le veulent de diversifier les revenus de leurs fermes tout en gardant l'agriculture active.

Heinz Kaech

Olivier Kaech

The image shows two handwritten signatures. The top signature is for Heinz Kaech, written in black ink with a large, sweeping flourish. The bottom signature is for Olivier Kaech, also in black ink, with a more compact and cursive style.

ANNEXE I Memoire Heinz Koch



**Saint-Valentin**

Plus qu'un crève-coeur !!

Févr. 2011

# Saint-Valentin

## Plus qu'un crève-cœur

Nous appuyons les gens et les collectivités qui nous propulsent depuis plus d'un siècle en accordant une grande priorité à la qualité de vie qui favorise le bien-être personnel grâce aux meilleures terres agricoles du Québec. Nous investissons par ailleurs dans le mieux-être, l'éducation et l'environnement dans le cadre de notre engagement à protéger et valoriser notre patrimoine naturel et culturel pour les générations à venir.

Bon festival à tous!

*Don Quichotte*



*Est ce que le Comité Don Quichotte a eu l'autorisation d'utiliser ce logo de la municipalité ?*

## Invitation

Chères valentines, chers valentins,

À la demande de la municipalité, le Comité Don Quichotte n'a pas officiellement participé à la rencontre organisée par TransAlta le 27 octobre. Ceux d'entre vous qui s'y sont rendus vers 19h00 auront constaté que la réunion se prêtait mal à la tenue d'un débat contradictoire. C'était au tour du promoteur de parler. Nous avons respecté cette volonté et écouté poliment les représentants de l'industrie de vent nous dire que les éoliennes ne faisaient pas tant de bruit que cela, qu'elles n'affectaient pas la valeur des propriétés riveraines, qu'elles étaient si « jolies » dans la campagne que certains acheteurs de maison recherchaient leur proximité, que l'on viendrait de partout admirer les engins dans nos champs, etc.etc.

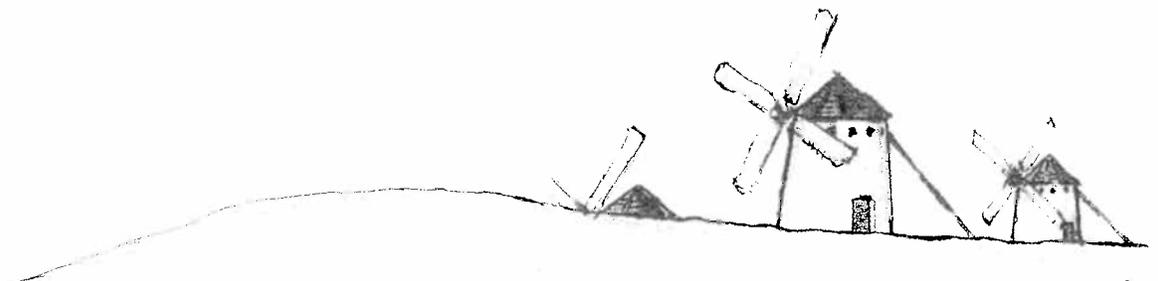
Mercredi le **3 octobre, à 19h00**, à l'Érablière Saint-Valentin, nous tiendrons une autre rencontre de citoyens pour vous soumettre, cette fois, les interrogations et les arguments de ceux qu'inquiète la venue de tels grands équipements industriels modifiant à jamais le caractère de notre région.

Il faut savoir que, devant l'opposition manifestée par les résidents des villages concernés, quatre projets éoliens ont récemment été abandonnés ou soumis à référendum par le BAPE (Bureau d'Audiences Publiques en Environnement). Nous croyons fermement pouvoir convaincre le BAPE que le projet de Saint-Valentin, accepté à la légère par nos élus, doit faire l'objet d'un référendum de la population.

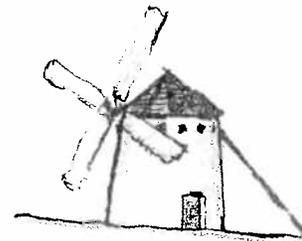
Il faut nous préparer à cet égard et nous en parlerons ensemble le 3 octobre.

Nous vous souhaitons nombreux à l'érablière .

Le Comité Don Quichotte



# Don quichotte vous informe



## Une soirée qui donne de l'espoir

Il faisait très beau à travailler dans les champs mercredi soir, alors que de la pluie était annoncée pour les jours suivants. Plusieurs cultivateurs nous ont fait savoir qu'ils n'avaient pu, dans ces conditions, se joindre à la réunion tenue le 3 novembre à l'Érablière Saint-Valentin par le Comité Don Quichotte. Reste qu'environ 85 personnes se sont déplacées pour écouter ce qu'avait à dire le Comité et ses conférenciers invités, ce qui est tout à fait encourageant à cette étape initiale d'opposition au projet éolien.

La présentation de Monsieur Claude Demers, vulgarisateur scientifique, retraité d'Hydro Québec, a été très appréciée, autant par les gens en faveur ou contre le projet. Il nous a offert de nombreux renseignements inédits sur la performance des éoliennes implantées dans un pays froid. L'absence d'experts indépendants a été une des lacunes dans le processus de consultation publique en 2007.

Au cours de la soirée, Monsieur Jean-Louis Fleury a familiarisé les participant(e)s avec le rôle qu'ils auront tous à jouer lors des audiences publiques sur l'Environnement (BAPE). Monsieur Gerhard Schirmacher a aussi présenté une intéressante causerie sur la qualité des terres agricoles de Saint-Valentin ainsi que sur les effets négatifs du projet éolien sur l'agriculture. Il nous a aussi fait part de son espoir que la CPTAQ intervienne dans ce dossier. Par la suite, Madame Louise Gagnon nous a proposé une visite du village à l'aide de photographies de maisons patrimoniales. La démarche visait à démontrer que Saint-Valentin perdra son caractère traditionnel car il y aura une rupture profonde avec le passé.

Sur le plan artistique, Madame Astrid Ammerlaan avait préparé un témoignage audio-visuel sur la beauté des paysages de Saint-Valentin. Quant à sa fille Katherine, elle a chanté son espoir de revoir plus tard le Saint-Valentin de sa jeunesse. Madame Susan Muir, architecte designer, a eu l'amabilité de présenter une belle maquette permettant de visualiser des éoliennes à proximité d'autres édifices.

Don Quichotte a par ailleurs eu le grand plaisir d'enregistrer les témoignages d'appréciation de citoyens des villages voisins, Saint-Cyprien, Saint-Bernard, Lacolle, etc. Deux conseillères municipales des villages de Saint-Blaise et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix nous ont exprimé leur support. **Madame Christine Madison, conseillère de Saint-Blaise, tout particulièrement, nous a fait part d'une résolution de soutien de son conseil municipal qui viendra témoigner son opposition au projet éolien de Saint-Valentin devant les futures audiences que lui consacrer le BAPE.**

Nous avons été surpris de constater l'absence de tous nos élus municipaux à la soirée d'information, en dépit de l'invitation formelle que nous leur avons adressée d'être des nôtres. Ce manque de volonté de notre conseil de s'informer des motifs d'opposition de leurs concitoyens à un projet que rejettent la majorité des résidents de Saint-Valentin est particulièrement décevant. Nous attendons avec impatience l'Assemblée spéciale que nous a promis Monsieur le Maire pour discuter du projet éolien et de la tenue d'un référendum.

## La valeur immobilière des propriétés

Encore cette semaine, nous avons entendu des questions concernant la valeur des propriétés. Il n'existe pas d'études sur le marché immobilier concernant les effets de la présence des éoliennes près des maisons au Québec. Cependant, le BAPE a reconnu que dans certains cas la valeur pourrait être affectée. Pour cette question, nous pensons que vous devriez vous fier à votre instinct car l'appréciation de la beauté et de l'harmonie est subjective et propre à chacun. Croyez-vous que votre maison sera plus attrayante ou moins attrayante avec des éoliennes? Ou encore, que la présence d'éoliennes sera sans effet? Causeront-elles une obstruction dans un paysage champêtre? Est-ce que les acheteurs susceptibles de s'intéresser à votre maison risquent de partager votre opinion? Seront-elles nombreuses près de chez-vous? Seront-elles à 750 mètres ou beaucoup plus éloignées? Est-ce qu'il y a deux ou douze éoliennes prévues devant chez-vous? Si vous aviez le choix entre deux propriétés semblables et de même valeur, laquelle vous plairait davantage, celle avec des éoliennes? Croyez-vous qu'un citoyen qui désire s'installer à la campagne recherche la proximité des éoliennes ou la tranquillité et les paysages bucoliques?

Prenez le temps d'évaluer la situation. Certaines maisons dans la municipalité seront plus affectées que d'autres. Chaque localisation est particulière et il ne faut pas faire de généralités.

N.B. NOUS AVONS ÉLIMINÉ LA CARICATURE DE CETTE SEMAINE CAR CES DESSINS ONT SOULEVÉ LA CONTROVERSE LORS DE LA SOIRÉE DU 3 NOVEMBRE



Un partisan des éoliennes nous a mentionné à l'Érablière que certaines personnes avaient pris au sérieux l'affiche de la caricature annonçant : 1/2 PRIX

NON, rassurez-vous votre maison ne perdra pas la moitié de sa valeur. Cette affiche faisait référence au fait que notre municipalité a été vendue pour une centaine de milliers de dollars par année. Nous considérons qu'il s'agit d'un prix d'aubaine.

\* Monsieur Jason Edworthy, directeur des relations avec les communautés chez TransAlta, semble s'être reconnu sur une caricature. La veille de la journée d'information, il a rencontré les membres du Comité Don Quichotte à l'Édifice municipal. Croyez-le ou non, Monsieur Edworthy avait apporté de l'Alberta un superbe chapeau de cow boy. Nous avons vraiment apprécié le sens de l'humour de ce gentleman de l'Ouest. Nous demandons à une de nos lectrices, Madame Julie Turgeon, de lui transmettre nos excuses si nous l'avons blessé d'une quelconque façon car le dessin représentait un Albertain typique.



Nos excuses aussi à un homme toujours très élégant qui porte la plus belle moustache du village. Nous pouvons vous certifier qu'il n'a pas signé la pétition et que l'artiste n'avait nullement l'intention d'identifier des citoyennes ou des citoyens dans la foule des manifestants représentés sur la caricature.

*Le Petit Robert* définit la caricature comme une description comique ou satirique d'une personne ou d'une société ou encore, une représentation infidèle d'une réalité.

# DON QUICHOTTE INFORME LES AGRICULTEURS

## Numéro spécial

La MRC du Haut-Richelieu a fixé des normes séparatrices entre une éolienne et une résidence (750 mètres) de même qu'entre une éolienne et un bâtiment d'élevage (500 mètres).

Vous devez savoir qu'il ne sera plus permis de construire une maison (pour un fils par exemple) à moins de 750 mètres d'une éolienne et ce, même si cette éolienne est implantée sur la terre de votre voisin. Si vous voulez construire un bâtiment d'élevage additionnel sur vos terres (vous ou un acheteur éventuel), il devra aussi être situé à un minimum de 500 mètres de l'éolienne. Toutes les normes séparatrices sont inscrites dans le règlement 460 de la MRC du Haut-Richelieu.

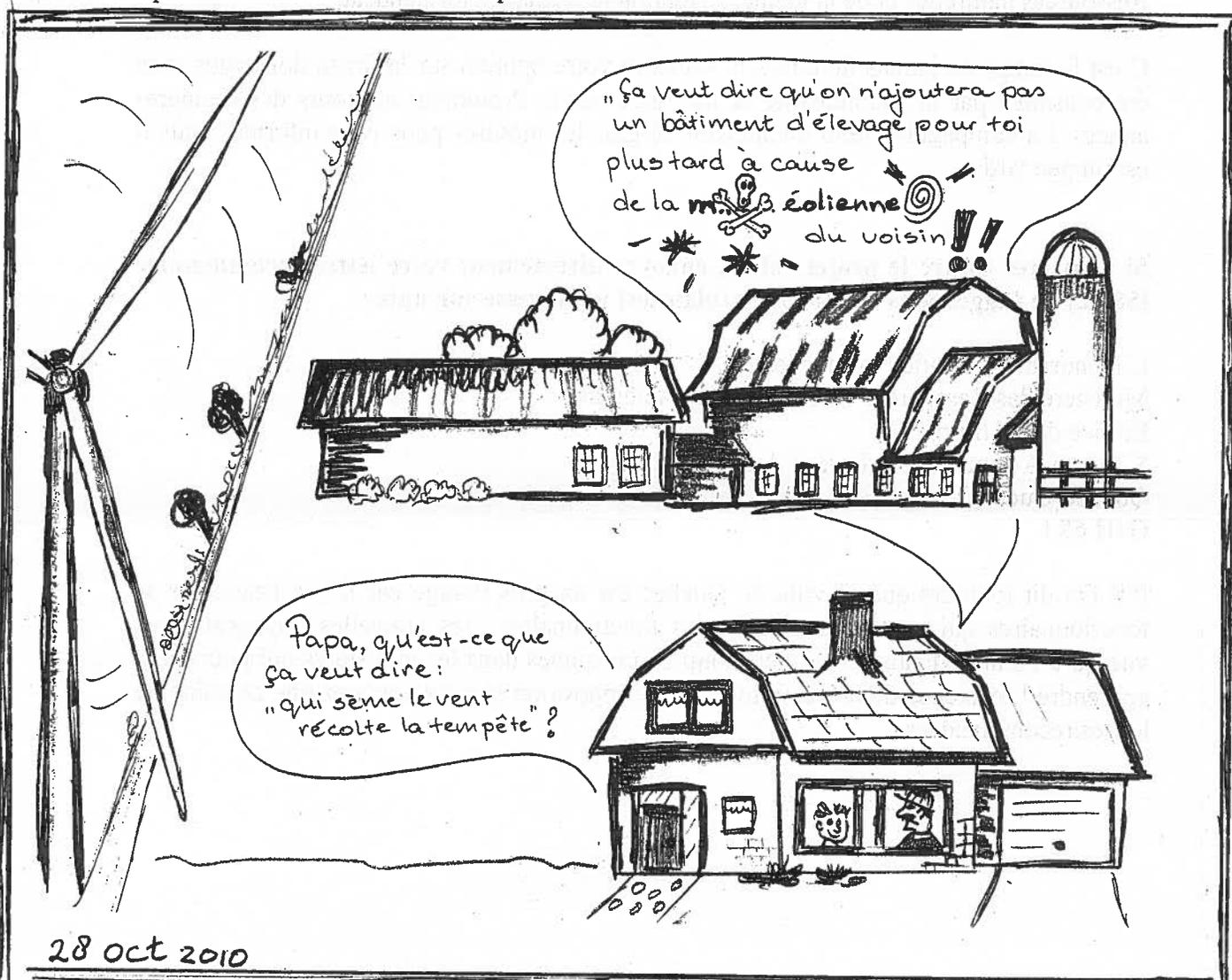
Contrairement à une information parue dans le courrier du lecteur (Coup d'œil, 21 octobre 2010), l'identification des terres de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix qui recevront des éoliennes n'a jamais été annoncée publiquement. Cependant, ces terres avec des plans tirés du cadastre (numéros de lots) sont identifiées sur la demande que Venterre a adressée à la CPTAQ pour utiliser les terres agricoles (dossier 365520).

Si vous avez des doutes concernant les effets possibles d'une éolienne située à proximité de votre entreprise agricole, exigez du Conseil municipal un plan cadastral avec l'emplacement précis des éoliennes près de chez-vous. À la soirée d'information de TransAlta (27 octobre 2010), des agriculteurs mentionnaient qu'il était difficile de localiser la position exacte des éoliennes sans la division cadastrale des terres.

Si vous êtes un agriculteur et que vous croyez que les éoliennes devraient se trouver ailleurs que sur les meilleures terres du Québec, il est nécessaire de faire connaître votre opinion. Les terres cultivables au Québec représentent moins de 2% et TransAlta utilisera des terres de classe 2 (1 et 2 sont les meilleures). **Si vous croyez que les éoliennes devraient se contenter des terres de roches, c'est le temps ou jamais de le dire.**

Madame Nancy Bédard / Dossier 365520  
Commission de protection du territoire agricole du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Envoyez une lettre recommandée (\$8.52), les fonctionnaires devront vous envoyer un accusé de réception et elle ne se retrouvera à la poubelle.



**Le Comité Don Quichotte organise une rencontre à l'Érablière Saint-Valentin qui aura lieu, mercredi le 3 novembre prochain, à 19 heures. Vous recevrez l'invitation et le programme au début de la semaine prochaine.**

Plusieurs questions sont encore soulevées cette semaine sur le protocole d'entente signé le 13 septembre 2007 par le Conseil municipal **en notre nom**.

On peut résumer rapidement la situation en bon québécois : le Conseil municipal de Saint-Valentin a donné un «**chèque en blanc**» à Air Energy TCI le 13 septembre 2007 **avant** même que cette compagnie obtienne un contrat d'Hydro-Québec (mai 2008) et **avant** de connaître la configuration du projet (août 2010).

Le maire et ses conseillers sont légalement et contractuellement responsables de promouvoir le projet. La Municipalité de Saint-Valentin est passible de poursuites judiciaires si nos élus cessent de promouvoir le projet. **Nos élus municipaux ont renoncé au droit de s'opposer au projet en signant les clauses relatives à l'engagement de la Municipalité.** Ils se sont aussi engagés à présenter un mémoire en faveur du projet devant le BAPE.

Nos élus municipaux **ne peuvent pas défendre** nos droits, même si nous sommes majoritairement contre les éoliennes. C'est **anti-démocratique** mais c'est la situation.

Nous ne pouvons pas compter sur notre Conseil municipal mais, de toutes manières, c'est le conseil des Ministres du gouvernement Charest qui devra décider, en bout de ligne, s'il y aura, ou non, un grand chantier de construction à Saint-Valentin.

Nous pouvons demander à notre Conseil municipal un **référendum** car la Municipalité a quand même le droit de poser une question à ses citoyennes et citoyens. Un référendum sert à faire la preuve à savoir, si la population est pour ou contre. Le référendum peut démontrer, hors de tout doute, que le projet ne bénéficie pas de l'acceptabilité sociale.

Monsieur le Maire a accepté d'organiser une Assemblée spéciale pour discuter du projet éolien. Il pourra répondre à toutes vos questions sur le Protocole d'entente et sur ses implications au plan légal car il a demandé un avis juridique sur cette question.

Suite à notre rencontre avec le député de Huntingdon, Monsieur Stéphane Billette, le 25 octobre dernier, le Comité Don Quichotte prépare un dossier général pour la Ministre des Ressources naturelles et de la Faune, l'Honorable Nathalie Normandeau.

C'est le temps ou jamais de dire à la Ministre votre opinion sur la façon dont vous avez été consultée par la Municipalité et informée par le Promoteur au cours des dernières années. La compagnie prend maintenant de grandes mesures pour vous informer mais il est un peu tard...

**Si vous êtes contre le projet éolien, envoyez directement votre lettre recommandée (\$8.52) de suggestions et doléances (plaintes) à l'adresse suivante :**

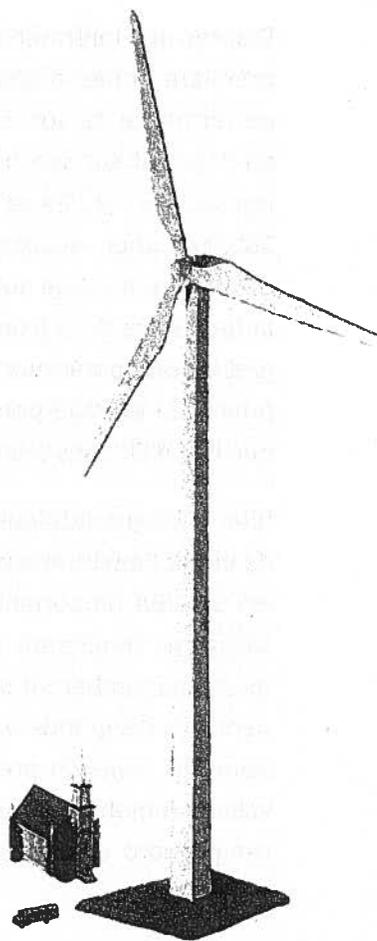
L'Honorable Nathalie Normandeau  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Édifice de l'Atrium  
5 700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-308  
Québec(Québec)  
G1H 6R1

P.S On dit toujours que la ville de Québec est un gros village car il y a beaucoup de fonctionnaires qui sont parents avec des fonctionnaires...les nouvelles voyagent aussi vite qu'à Saint-Valentin. Il y a beaucoup de personnes dans les ministères qui pourraient apprendre l'existence de notre mouvement d'opposition si vous envoyez une centaine de lettres recommandées.

*Don Quichotte vous informe.....*

*Venez voir la maquette d'une éolienne dans son environnement villageois exécutée par Madame Susan Muir, architecte.*

*L'exposition a lieu le samedi, 27 novembre 2010, au Mail Lacolle, 60, route 202 Lacolle.*



#### MON VOYAGE AU PARC ÉOLIEN DE WOLFE ISLAND

Située devant la ville de Kingston, à l'embouchure du Lac Ontario, Wolfe Island est la plus grande île de l'archipel des Mille-Îles; une région très appréciée pour la navigation de plaisance. En 1982, j'ai eu l'occasion de participer à une croisière entre le lac Ontario et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix mais c'était la première fois que je voyais Kingston et Wolfe Island du côté de la terre ferme. En prévision du voyage, j'avais donc sorti mes vêtements de marin de la *boule à mites* car le vent et les vagues sont parfois déchaînés sur le fleuve à cette période de l'année. En arrivant à l'embarcadère du traversier, à environ trois kilomètres de Wolfe Island, j'ai vu de près tout un bataillon d'éoliennes dont les pales tournaient allégrement car il y avait un bon vent de l'Ouest. **Sous le soleil, plusieurs de ces pales brillaient et ressemblaient à s'y méprendre à des lames d'acier.**

Dès le début de la traversée vers Wolfe Island, j'ai aperçu le Lieu historique national du Fort Henry; un ouvrage défensif qui a été inclus dans la description reconnaissant le Canal Rideau comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007. Occupant autrefois une position stratégique pour protéger le canal et le chantier naval de Kingston, le fort Henry commande le point topographique le plus élevé des environs et, de cet endroit, il est certain qu'on doit voir distinctement les **86 éoliennes qui ont surgies sur Wolfe Island**. En souscrivant à la convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial, le Canada s'est engagé à prendre les mesures juridiques adéquates pour la mise en valeur de ce patrimoine. Il semble que le gouvernement canadien a oublié ses obligations internationales et qu'il tarde à légiférer car l'environnement (aire d'influence) de ce site **est complètement défigurée par des éoliennes** qui affectent son pouvoir d'évocation du passé.

En arrivant sur l'île, nous avons circulé sur plusieurs routes afin de visiter les amis et connaissances d'Astrid. **Nous voulions recueillir leurs commentaires positifs ou négatifs** sur la présence de ces nouveaux *arbres d'acier* de 125 mètres qui ont poussés partout sur l'île entre 2008 et 2009. Nous avons appris que ces *arbres particuliers* pousseront bientôt à proximité de Wolfe Island car un nouveau promoteur construira 60 éoliennes de 5 mégawatts dans le fleuve Saint-Laurent. Sur l'île, le parc est géré par la compagnie TransAlta qui verserait, semble-t-il, 650,000.00 \$ à Wolfe Island en contributions volontaires et en taxes foncières. Contrairement à la situation au Québec, **le gouvernement ontarien a retiré les emplacements des éoliennes de la zone verte** et leur zonage industriel procure des taxes lucratives aux municipalités. Nous ne savons pas à qui profiteront les futures éoliennes maritimes en termes de redevances monétaires.

D'après nos informateurs, la redevance pour une éolienne sur une terre est variable. Pour la première année d'opération, notre hôte agriculteur a reçu 14 000.00 \$ car il a misé sur la performance de son éolienne au compteur et les vents de mardi dernier semblaient avoir un effet positif sur son humeur! La valeur des terres agricoles a aussi augmenté car la dernière transaction sur l'île se serait chiffrée à 140 000.00 \$ pour 100 acres cultivables soit, environ 1 200.00 \$ pour un arpent. **Le prix est peu élevé comparativement à Saint-Valentin** où l'arpent de terre se transige autour de 5 000.00 \$ mais Wolfe Island vit une situation particulière. Depuis la fermeture de la fromagerie *Kraft* en 1990, la production laitière a disparu de l'île à cause des problèmes de transport avec la terre ferme. De façon générale, l'absence de pont est devenue la principale entrave pour le développement socio-économique et la situation ressemble à celle que l'île d'Orléans a connue avant l'ouverture d'un pont en 1935.

Bien que les conditions de vie soient maintenant plus favorables pour les agriculteurs, **la qualité de vie et l'environnement ont été affectés par la présence des éoliennes sur l'île**. Wolfe Island est une IBA (Important Bird Area) reconnue mondialement et la mortalité des oiseaux et de la sauvagine inquiètent les habitants et suscitent des questions sur le décompte des volatiles morts qui tomberont dans le fleuve sous peu. Le bruit des éoliennes est imperceptible durant les périodes de grands vents mais elles seraient parfois dérangeantes et toujours imprévisibles selon les vents, la pression atmosphérique ou la résonance produite sur la neige glacée. La valeur immobilière des cottages de villégiature aurait diminué car l'île a perdu son charme campagnard et plusieurs entreprises à caractère récréotouristique seraient à vendre dans le village.

Certaines personnes associent seulement la tranquillité de la campagne au climat sonore en oubliant la présence et le fonctionnement de l'éolienne. Pour ma part, j'ai trouvé que leur **présence était envahissante et très insolite** dans le paysage terrestre et maritime. Elles ne sont pas laides en soi mais elles conviennent mal à ce milieu et **s'intègrent difficilement à la ruralité** car se sont des éléments de type moderne et urbain. Sur la terre ferme, sans doute à cause d'un nombre trop élevé, elles sont toujours présentes à un endroit ou à un autre. **Elles nous entourent et leur agitation constante devient stressante**. Difficile de trouver une comparaison mais elles ressemblaient à des cibles rotatives servant dans les stands de tir des parcs d'attractions. Comme mes oreilles et mon centre d'équilibre sont déficients, j'avais toujours l'impression d'être entraînée du côté de la rotation des pales. Selon moi, les éoliennes n'étaient pas encore à leur pleine capacité car la houle sur le fleuve était somme toute légère et indiquait des vents réguliers mais peu puissants.

En quittant les lieux, vers 18 heures, les lumières rouges d'une trentaine de tours avaient commencé à **clignoter à toutes les deux ou trois secondes dans l'obscurité** propre à la campagne. Dans la noirceur, Wolfe Island conserve l'allure d'un territoire qui a été conquis par une armée d'éoliennes pour assiéger la ville de Kingston.

Curieusement, le général James Wolfe a soutenu un siège de plusieurs mois sur l'île d'Orléans de manière à bombarder la ville de Québec avant de grimper sur la falaise menant aux Plaines d'Abraham. Aujourd'hui, les envahisseurs ont pris possession de l'île qui porte son nom mais les poules auront des dents avant que des éoliennes s'installent sur l'île d'Orléans ou s'approchent de la Citadelle de Québec car les occupants ont appris à défendre leur ville.

*Louise Gagnon*

Louise Gagnon

Saint-Valentin, le 23 novembre 2010



# L'argent, il faut maintenant le verdir plutôt que le blanchir.

Bruno Vézina, Maire de la Municipalité d'Irlande, contre le projet de la MRC de l'Érable

Comme nos élus municipaux n'ont jamais eu la chance de faire un sondage auprès des contribuables, nous vous transmettons en vrac les commentaires entendus sur le terrain. Malheureusement, nous n'avons pas fait d'études pour savoir dans quelle proportion les opposantes et les opposants adhèrent à chacune de ces équations.

## À Saint-Valentin :

Énergie verte = 25 voisines indésirables de 139 mètres

Énergie verte = perturbation du marché immobilier

Énergie verte = valeur des propriétés

Énergie verte = 5 structures X 139 mètres près du village de Saint-Valentin et de Lacolle

Énergie verte = servitude, pylônes et ligne de haute tension à Saint-Cyprien

Énergie verte = manque de solidarité régionale

Énergie verte = division de la communauté

Énergie verte = fin de la paix sociale

Énergie verte = sujet taboue avec son ami, son voisin, sa famille

Énergie verte = pertes d'ami(e)s, chicanes de famille et départ de conjointes

Énergie verte = stress, fatigue et mécontentement

Énergie verte = ancien maire

Énergie verte = apparence de conflits d'intérêts

Énergie verte = décision du Conseil municipal sans véritable consultation

Énergie verte = protocole d'entente et anti démocratie

Énergie verte = \$\$\$\$\$\$\$\$ plutôt que paysages champêtres et qualité de vie

Énergie verte = perte de confiance dans les élus municipaux

Énergie verte = danger de cimetière d'éoliennes

○ Énergie verte = expansion potentielle du parc sur le territoire environnant

Énergie verte = possibilité de 25 super méga éoliennes après 21 ans

Énergie verte = perte définitive de 20 hectares (58.5 arpents) de terres fertiles

Énergie verte = CPTAQ permissive et irrationnelle

Énergie verte = recours collectif

Énergie verte = enfouissement de béton dans les terres avec la permission du MDDEP

Énergie verte = circulation intense et grand chantier de construction

Énergie verte = promoteur-profiteur, \$\$\$\$ vert

Énergie verte = énergie pour les Américains

Énergie verte = surplus d'électricité d'Hydro-Québec à nos dépens

Énergie verte = billets ou crédits verts pour la bourse du carbone

Énergie verte = 486 habitants sans défense et potentiellement inoffensifs

Énergie verte = faible pouvoir politique de 374 électrices et électeurs

Énergie verte = citoyennes et citoyens de deuxième ordre pour le gouvernement du Québec

**Énergie verte = Référendum**



# DON QUICHOTTE VOUS INFORME

Monsieur le Maire,

Le 2 novembre dernier, la Municipalité de Saint-Valentin a fait parvenir aux contribuables les résultats d'un sondage effectué à l'échelle nationale. Il semble que les élus municipaux s'inquiètent de l'intérêt que les Valentines et les Valentins portent à l'énergie renouvelable par rapport au reste de la société québécoise. Compte tenu que le Comité Don Quichotte a eu l'opportunité de faire un sondage durant la période s'échelonnant du 2 octobre au 17 octobre 2010, nous pouvons donc vous affirmer que la population de Saint-Valentin a été sensibilisée à cette question et qu'elle partage avantagement l'intérêt de l'ensemble des Québécoises et des Québécois pour l'énergie verte et le développement durable.

A titre d'exemple, nous tenons à féliciter nos concitoyennes et nos concitoyens car Saint-Valentin a obtenu le plus haut taux d'amélioration de la MRC du Haut-Richelieu en ce qui a trait au recyclage. (Rapport déposé par Compo-Haut-Richelieu devant les maires siégeant à la MRC du Haut-Richelieu, le 12 octobre 2010). Notre performance indique bien l'existence d'une conscience verte supérieure à la moyenne régionale.

Cependant, nous reconnaissons aussi que notre Conseil municipal est beaucoup plus favorable à l'énergie verte que la majorité des Conseils municipaux de la région. De fait, il y a longtemps déjà que la totalité des municipalités voisines se sont prononcées contre le projet éolien de TCI. À cet effet, elles adoptent présentement des résolutions qui annoncent leur présence au BAPE pour soutenir notre mouvement d'opposition. (Saint-Blaise, 3 novembre 2010; Lacolle 9 novembre 2010) Ces résolutions démontrent, hors de tout doute, que **notre Conseil avait un intérêt très particulier pour l'énergie verte et une conscience environnementale largement au-dessus de la moyenne régionale.**

Bien que cette partie de notre sondage s'appuie sur des données qualitatives et non quantitatives, nous croyons que les citoyennes et les citoyens de Saint-Valentin se situent dans la moyenne nationale car ils sont généralement favorables à l'énergie éolienne. Néanmoins, il semble que la population de Saint-Valentin a des questions additionnelles à suggérer aux firmes de sondage afin qu'ils puissent raffiner leurs études sur cette question.

Au Québec, les terres propices à l'agriculture représentent seulement 1.8 % de notre territoire.

- ❖ Croyez-vous que les éoliennes devraient être situées sur cette mince portion de terres fertiles et cultivables au Québec?
- ❖ Pensez-vous que les éoliennes devraient être implantées partout au Québec ou préférentiellement sur des terres impropres à l'agriculture?

Les zones agricoles et urbaines occupent 2% du territoire québécois (33 514 km<sup>2</sup>) sur une superficie totale de 1 667 926 km<sup>2</sup> alors que les terres du domaine public représentent 92% (1 379 490 km<sup>2</sup>).

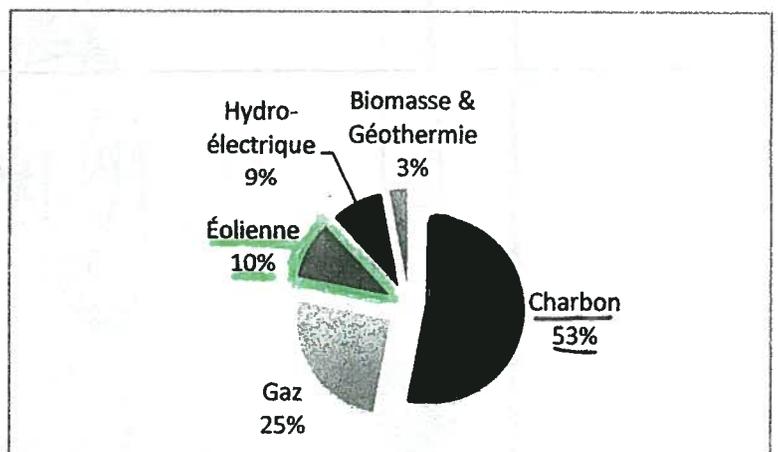
- ❖ Pensez-vous que les éoliennes devraient se trouver n'importe où sur le territoire du Québec ou devrions-nous privilégier les zones inhabitées?

Posez la question c'est y répondre car les Québécoises et les Québécois ne sont pas contre la vertu.

La population de Saint-Valentin a reçu récemment deux dépliants publicitaires de la compagnie TransAlta. D'après cette citation, on constate que cette compagnie d'électricité a un intérêt supérieur à la moyenne des compagnies canadiennes pour l'énergie verte.

*« TransAlta possède des installations éoliennes de l'Alberta au Nouveau Brunswick et est le plus important producteur d'énergie éolienne du pays, représentant plus du tiers de la capacité éolienne au Canada. TransAlta est la plus importante société publique canadienne de production et de commercialisation d'électricité et d'énergie renouvelable. »*

Le schéma ci-contre a été produit en français grâce aux données tirées d'un document en anglais qui est destiné aux investisseurs achetant des actions de TransAlta. Les activités de cette compagnie d'électricité albertaine démontrent, de façon évidente, un intérêt marqué pour l'énergie verte et propre.



Saint-Valentin, 17 décembre 2010

## *Une soirée remarquée.....*

La salle était pleine, malgré la confusion de la date et l'heure de la **séance d'information du BAPE** mercredi passé, le 8 décembre 2010 et nous étions énormément encouragés par les représentants de toutes les municipalités concernées : M. Patenaude, conseiller de Lacolle, Mme Couture, conseillère de Saint-Cyprien, Mme Madison, conseillère de Saint-Blaise et tout le conseil municipal de Saint-Paul-de l'Île-aux-noix et leur directrice générale Mme Lenoir.

Concernant le déroulement de la soirée et le contenu des questions, vous pouvez le lire dans *Le Canada français* et le *Coup d'Oeil* de cette semaine. Nous voulons juste mentionner qu'encore une fois les élus de Saint-Valentin ont brillé par leur absence ! Oui, tous les membres étaient présents, mais ils ne se sont pas affichés comme un conseil municipal « fier de sa politique et de son projet éolien, qui va changer la vocation et l'apparence de toute la région » Si le conseil était convaincu avoir pris la bonne décision il y a 3 ans, il aurait dû être assis en avant, comme un comité confiant et responsable de ses actions. Au lieu, ils restaient à l'arrière à placoter tellement fort que la représentante du BAPE, Mme Bourdage, a dû les avertir de respecter le silence pour les intervenants.

TransAlta était présent avec une douzaine de spécialistes. Mme Turgeon, ingénieure en charge du projet, était nerveuse, mais peut-être c'était sa première expérience avec le BAPE. Ce qui a déconcerté plusieurs assistants dans la salle, c'était le **manque de passion** de la part du promoteur !

Au terme de la soirée, plusieurs questions sont restées sans réponses, ce qui montrait une lacune de connaissances et de professionnalisme.

Ce qui est le plus grave, c'était l'impression générale que donnait l'équipe de TransAlta, celle de ne pas croire profondément à leur propre projet !!

Par : Astrid Ammerlaan

---

INFO : Le Comité Don Quichotte est toujours ouvert aux collaborations et/ou informations ! **Contactez-nous :** 450-291-5258 (Astrid Ammerlaan), 450-291-9951 (Louise Gagnon), 450-291-3126 (Gerhard Schirmacher).

**LA SEMAINE PROCHAINE :** Don Quichotte aura des importantes nouvelles !

Voici un bon exemple d'exagération et de mauvaise foi de la part du mouvement d'opposition. Peu de temps après avoir demandé l'ouverture d'un bureau local pour répondre aux citoyens, le comité Don Quichotte a fait paraître cette caricature.

Bureau  
de Poste  
←

Hi there!  
what do you  
want... toknow?

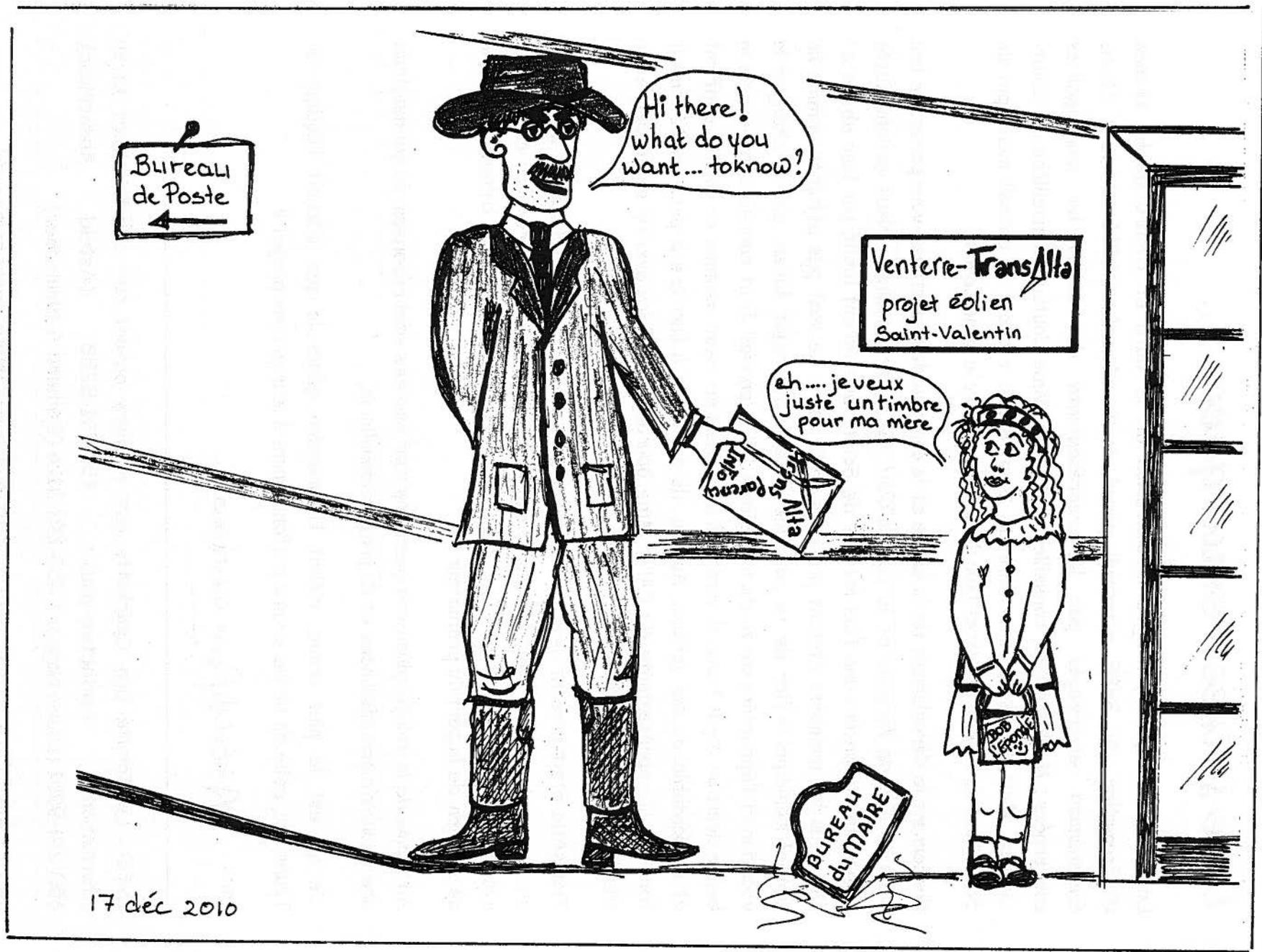
Venture-TransAlta  
projet éolien  
Saint-Valentin

eh....jeveux  
juste un timbre  
pour ma mère

TransAlta  
Info

BUREAU  
du MAIRE

17 déc 2010



**ET VOUS ?**

***Est-ce que vous voulez avoir un  
PROJET INDUSTRIEL ÉOLIEN DANS VOTRE COUR ?***

Venez avec vos enfants, amis et voisins au **BAPE !**

**Votre présence et votre opinion sont importantes !**

**Le 8 décembre 2010 à l'Édifice municipale  
de Saint-Valentin à 19 h 30.**

***En bref :***

- **25 éoliennes de 139 mètres à Saint-Valentin, visibles de l'ensemble des municipalités environnantes**
- **Servitude, pylônes et lignes de haute tension à Saint-Cyprien**
- **Perturbation de la valeur des propriétés**
- **Décision du Conseil municipal de Saint-Valentin sans véritable consultation publique**
- **\$ \$ \$\$\$\$ \$ plutôt que paysages champêtres et qualité de vie pour tous**
- **Expansion potentielle du parc sur le territoire environnant**
- **Perte définitive de 20 ha (= 58.5 arpents) des meilleures terres agricoles du Québec**
- **300m<sup>3</sup> de béton par éolienne dans les terres fertiles de la M.R.C. du Haut-Richelieu**
- **Circulation intense et grand chantier de construction**
- **Promoteur-profiteur, \$ \$ \$ vert**
- **Surplus d'électricité d'Hydro-Québec à nos dépens.**
- **Structures industrielles situées sur des terres rares et fertiles**
- **Danger de cimetières d'éoliennes**
- **Restrictions pour le développement agricole et résidentiel**



## *Don Quichotte vous informe.....*

*Venez voir la **maquette** d'une  
éolienne dans son environnement  
villageois exécutée par  
Madame Susan Muir,  
architecte.*

*L'exposition a lieu au Centre Paulinoix,  
959, rue Principale,  
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.*

*pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque et  
aussi samedi le 4 décembre 2010, de 10h00 à 17h00*

*De plus, une **carte détaillée** vous indiquera  
**l'éolienne la plus près de chez-vous!***

No. client  
413957

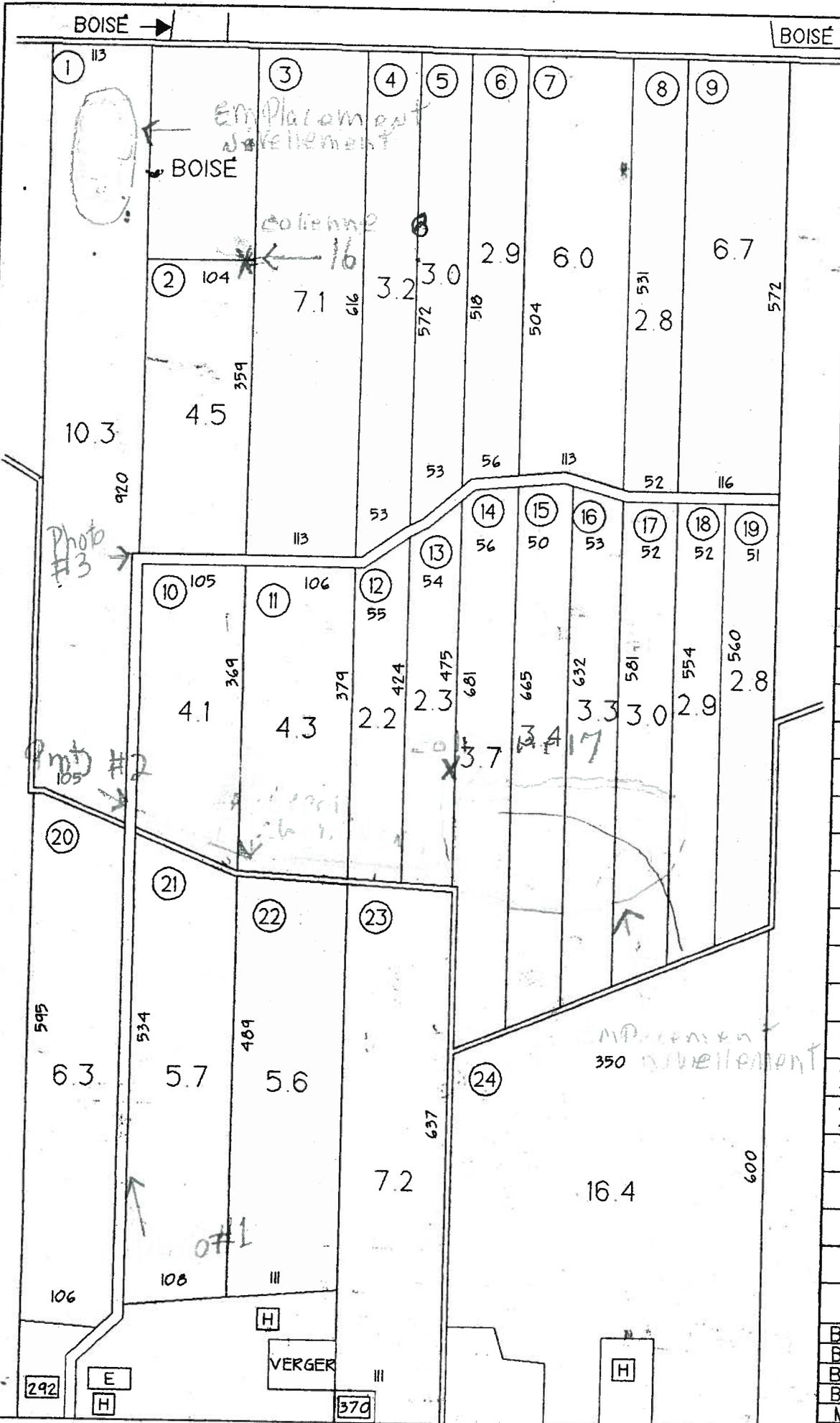
téléphone  
291-3420

LOCALISATION DE LA FERME

RANG 3e LIGNE  
ST-VALENTIN

DIAGRAMME  
1 de 1  
REGION No 14  
ZONE 07

PROPRIÉTAIRE



POINTS CARDINAUX  
N  
0 E  
S

ECHELLE APPROXIMATIVE  
(x 1,025)  
cm m  
X 1 60  
Y 1 65

No champ	93	94	95
1	F	MG	
2	MG	MG	
3	MG	MG	
4	F	MG	
5	A	LZ	F <sub>1</sub>
6	MG	LZ	F <sub>1</sub>
7	MG	A	
8	a) MG b) LZ	A	F <sub>2</sub>
9	F	LZ	F <sub>1</sub>
10	MG	MG	
11	MG	MG	
12	F	MG	
13	A	LZ	F <sub>1</sub>
14	A	LZ	LZ <sub>2</sub> <sup>c</sup>
15	A	A	
16	A	A	
17	A	A	
18	A	LZ	F <sub>1</sub>
19	A	LZ	F <sub>1</sub>
20	LZ	LZ <sub>1</sub>	LZ <sub>2</sub> <sup>c</sup>
21	MG	MG	
22	MG	MG	
23	MG	A	
24	F	F	

A	0.0	25.7
BAA	0.0	0.0
BPA	0.0	0.0
BAH	0.0	0.0
BPH	0.0	0.0
MG	0.0	47.0
O	0.0	0.0
SOY	0.0	0.0

NAPIERVILLE ← BOISE RANG 3e LIGNE ST-PAUL → BOISE

Nos des lots: 292 ← 291 → 290 → 289 → 288 → 287 → 94-8-3

Nos des champs drainés: TOUS 83313-63 (148)